



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Offensive turque en Syrie et situation des Kurdes

Question au Gouvernement n° 2278

Texte de la question

OFFENSIVE TURQUE EN SYRIE ET SITUATION DES KURDES

M. le président. La parole est à M. Jean-Jacques Ferrara.

M. Jean-Jacques Ferrara. En l'absence de la ministre des armées, qui doit être au Sénat, ma question s'adresse au Premier ministre.

Six jours après le début de son offensive dans le nord-est syrien, la Turquie semble demeurer sourde aux condamnations, aux sanctions internationales comme aux demandes de cessation de son intervention. Par cette attaque, les autorités turques ouvrent la voie à la résurgence de Daech et créent les conditions d'un drame humanitaire, les pertes civiles se comptant déjà par dizaines et les déplacés par dizaines de milliers. Nous parvenons des informations contradictoires, inquiétantes, sur des évasions de djihadistes de camps qui, il y a encore peu, étaient gardés par les forces kurdes. Après avoir été salués pour leur courage et leur action décisive contre Daech, nos alliés kurdes semblent avoir été abandonnés par la coalition, et sont contraints de s'en remettre à Bachar al-Assad.

Dimanche soir, le Président de la République a réuni le Conseil de défense et de sécurité nationale. Des annonces ont été faites concernant notamment la sécurité des personnels français militaires et civils. Je ne doute pas que Mme la ministre des armées, Florence Parly, viendra bientôt exposer la situation en détail devant la commission de la défense nationale et des forces armées, qui traditionnellement se réunit à huis clos – bon nombre de mes collègues parlementaires ont formulé une demande en ce sens.

D'ici là, que pouvez-vous nous dire s'agissant de l'avancée des forces turques et des exactions commises par les milices qui les accompagnent ; de la présence française sur place, alors que nos forces spéciales y sont déployées ; des relations que nous entretenons avec les autorités kurdes ; du nombre de djihadistes, en particulier français, détenus dans les camps et des précautions prises face aux risques d'évasion ?
(Applaudissements sur les bancs du groupe LR.)

M. le président. La parole est à M. le ministre.

M. Jean-Yves Le Drian, ministre. Je vous confirme d'abord que les précautions qui s'imposaient ont été prises pour assurer la sécurité des militaires et civils français en Rojava.

Comme vous, nous sommes très soucieux de la sécurité et de la stabilité des différents camps ou prisons où sont incarcérés les – j'insiste sur le choix de ce mot – combattants djihadistes. Je sais qu'une attention particulière est apportée à la situation des combattants djihadistes français. Pour autant, il ne faut pas oublier que le problème est plus large, et que les combattants djihadistes en rétention sont une dizaine de milliers.

La fin de la bataille territoriale contre Daech n'a eu lieu qu'il y a six mois, après la bataille de Baghouz, avec l'emprisonnement d'une dizaine de milliers de combattants. Ces derniers sont susceptibles d'agir très rapidement, si les camps ne sont pas suffisamment gardés. Parmi eux, les combattants français sont quelques dizaines ; il y a en outre des combattants européens, tunisiens, russes, irakiens ou syriens. Nous sommes extrêmement vigilants et parlons avec l'ensemble des acteurs pour nous assurer que la sécurité des camps où ils sont détenus soit garantie, quelle que soit la situation. Ainsi, à la demande du Président de la République, j'aurai l'occasion de rencontrer rapidement les dirigeants irakiens, y compris les dirigeants kurdes.

M. le président. La parole est à M. Jean-Jacques Ferrara.

M. Jean-Jacques Ferrara. Merci de cette réponse. Je vous invite, ainsi que Mme Parly, à vous rendre devant la commission de la défense nationale et des forces armées, éventuellement élargie à la commission des affaires étrangères, afin de nous rendre compte de la position du gouvernement. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LR.*)

Données clés

Auteur : [M. Jean-Jacques Ferrara](#)

Circonscription : Corse-du-Sud (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2278

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Europe et affaires étrangères

Ministère attributaire : Europe et affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [16 octobre 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [16 octobre 2019](#)